

L'écho

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE

de Castelnau
d'Estrétefonds

N°72
Janvier 2023



Castelnau
d'Estrétefonds

Journal réalisé en interne

Directeur de la publication : Sandrine SIGAL

Rédacteur en chef : Vincent DUSSART

Responsable rédaction : Laurence DESMOULIN

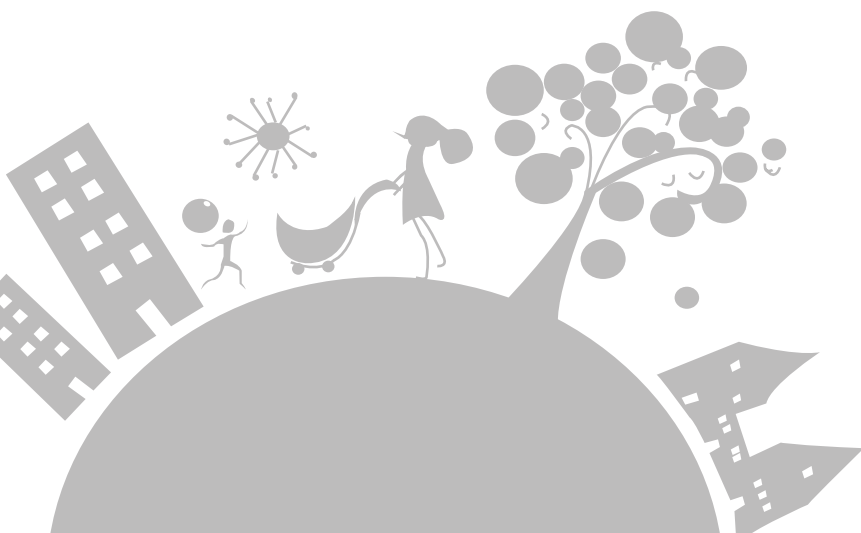
Composition graphique, réalisation :

Laurence DESMOULIN & Coralie ELLERS

Impression : EQUINOX - St Sulpice

SOMMAIRE

	Le Mot du Maire	3
	Informations Municipales	4
	Enfance Jeunesse	18
	Environnement	15
	CCAS	18
	Urbanisme	25
	Sport	27
	Culture Loisirs	28
	Festivités	32
	Vie Économique	34
	Vie du Village	36
	Tribune Libre	38





Chères administrées, chers administrés,

Vos attentes sont au cœur de notre engagement pour Castelnau d'Estrétefonds.

En ce début d'année, au nom de l'équipe municipale et de l'ensemble des agents de la commune, toujours au service des habitants, je viens vous présenter nos meilleurs vœux en vous souhaitant une excellente année et surtout une bonne santé. Que 2023 soit belle, pour chacune et chacun d'entre vous, pour vos familles et pour vos proches.



Vous le savez, avec l'inflation qui atteint des niveaux exceptionnellement élevés ainsi que le coût de l'énergie, cette année 2023 sera une année difficile. Ce contexte économique auquel nous devons faire face nous fait basculer vers une période d'incertitude. Castelnau d'Estrétefonds comme toutes les autres communes est confrontée à une hausse des coûts de fonctionnement sans que l'État prévoie une quelconque compensation budgétaire. Il est urgent d'agir, le changement climatique est une évidence et la transition énergétique devient incontournable pour tous, c'est un défi écologique et citoyen. Nous devons réduire nos consommations dans nos bâtiments publics et cet engagement vers la transition énergétique nous l'avons commencé avec des projets innovants.

Nous entamons une révision générale de notre Plan Local d'Urbanisme, ce travail est nécessaire pour répondre aux enjeux de demain promulgués par la loi « Climat et Résilience » et atteindre un objectif d'absence de toute artificialisation des sols en 2050 (ZAN). Au-delà de ces enjeux, nous devons planifier l'aménagement futur de Castelnau tout en préservant et améliorant votre cadre de vie. Initiés en 2022, des ateliers citoyens seront l'occasion d'échanger à nouveau en 2023 concernant l'aménagement du futur pôle d'échange multimodal autour de la gare.

La labellisation d'un espace France Services, situé Maison Lagleyse, permet de rapprocher les services publics des estrétefontains et plus largement, des habitants de notre territoire avec de nombreux partenaires présents dans notre ville. Avec une nouveauté ce mois-ci, l'ouverture d'un guichet de traitement des demandes de carte d'identité et de passeports afin de répondre à une demande forte de développement des services de proximité.

Vous pouvez constater que Castelnau bouge ! N'oublions pas nos associations très dynamiques et je les en remercie chaleureusement ainsi que tous ceux à l'initiative de notre programmation culturelle et festive de notre ville.

Notre Communauté des Communes du Frontonnais continue à se doter d'outils au service des communes. Le projet de territoire présenté à l'automne va nous permettre ainsi de nous structurer sur le long terme.

Je vous souhaite une bonne lecture et prenez soin de vous.

Sandrine Sigal, Maire

La Maire Sandrine Sigal
Le Conseil Municipal,
Le Personnel Communal,



**vous présentent leurs meilleurs vœux
de santé, de douceur et de paix.**

*Le cœur de Castelnau d'Estrétefonds bat avec vous.
Souriez à la ville !*



➤ Engagée dans la transition énergétique, la ville résiste mieux à la hausse des prix...

Depuis quelques mois, le coût de l'énergie a augmenté et la ville de Castelnau d'Estrétefonds n'échappe pas à cette hausse (51,2 % avec le nouveau complexe sportif Fondada) qu'elle avait toutefois prévue dans son budget. Engagés dans la transition énergétique, Vincent Dussart, 1^{er} adjoint en charge des finances et Sandrine Sigal, maire de Castelnau d'Estrétefonds gèrent l'argent public avec rigueur.



David Not, Directeur des Services Techniques se veut rassurant :

« La commune avait déjà anticipé sur la problématique des bâtiments énergivores en investissant, avec l'aide de l'ADEME et la Région, sur des équipements fonctionnant avec des énergies renouvelables comme à Fondada, avec le groupe scolaire (2018) et le complexe sportif (2021). Ces bâtiments ont déjà atteint les objectifs de consommation arrêtés par l'État pour 2050, donc de faibles consommations au m²

en exploitation. La commune a programmé pour les années futures, la rénovation énergétique de cinq bâtiments principaux (supérieur à 1 000 m²) avec des sources d'énergies renouvelables identiques. L'ensemble participera à une diminution des factures d'énergie et à une meilleure régulation des consommations ».

La maire Sandrine Sigal est consciente que la situation économique, très déséquilibrée, impacte fortement le pouvoir d'achat des ménages : « Dans ce contexte difficile et en dépit de notre budget serein et de nos finances saines, notre gestion de l'argent public continuera de se faire avec rigueur. Pour la neuvième année consécutive, le conseil municipal maintient ses taux de fiscalité. Engagés dans la transition énergétique, la réhabilitation de la

mairie va débuter en 2023 ainsi que la rénovation de l'école maternelle et de l'école élémentaire, avec la mise en place d'un système mutualisé de chauffage par géothermie.

J'ai également demandé aux utilisateurs des bâtiments publics de nous aider à réduire la consommation énergétique ».

Vincent Dussart, 1^{er} adjoint en charge des finances reste optimiste:

« La pénurie des énergies fossiles entraînera sans aucun doute une augmentation continue des coûts. La commune pratique depuis quelques années la sobriété énergétique, notamment dans ses investissements. Tout a été fait pour éviter le recours aux énergies fossiles. On peut donc penser que la ville est prête à supporter les augmentations des années à venir sereinement ».



➤ Rénovation thermique des bâtiments anciens

Dans le cadre de notre engagement dans le développement durable et des économies d'énergie, nous avons entrepris la rénovation thermique des écoles du centre (élémentaire et maternelle), ainsi que celle de la mairie en relation avec son extension et son réaménagement.

Les travaux à effectuer : Un diagnostic et une étude de faisabilité ont été réalisés par un bureau d'études spécialisé dans ce domaine, définissant ainsi les 4 principaux domaines des travaux à effectuer :

L'isolation : Amélioration de l'isolation des bâtiments et des tuyauteries de chauffage (1150 m de tuyaux à isoler pour l'école élémentaire).

L'éclairage : Remplacement de l'ensemble de l'éclairage actuel énergivore par des luminaires à LED.

La ventilation des locaux : Installation d'un système de renouvellement automatique de l'air dans toutes les pièces, avec régulation du débit en fonction du nombre de personnes présentes pour garantir un taux de CO₂ idéal. L'air vicié est donc extrait et remplacé par de l'air neuf qui sera réchauffé en hiver pour éviter la sensation de froid ou refroidi en période chaude participant ainsi au rafraîchissement. Ce renouvellement évite de devoir ouvrir les fenêtres et garantit une qualité de l'air constante et optimum, si importante dans le contexte des mesures barrières contre les épidémies, en particulier dans les salles de classe et réfectoires.

Les systèmes de chauffage : Actuellement, nous utilisons le gaz via 2 chaudières anciennes générations pour l'école élémentaire, et des radiateurs électriques ou des pacs au rendement moyen ou mauvais, car anciens, pour la maternelle et la mairie. Nous avons opté pour une énergie renouvelable avec des performances constantes quelles que soient les conditions : La Géothermie

dont le principe est simple. On fait circuler de l'eau dans un tuyau en polyéthylène de 32 mm de diamètre qui descend dans le sol via un forage adapté à 150 m ou plus. Cette eau revient à une température quasi constante de 12 à 15 degrés quelle que soit la température extérieure.

L'hiver pour le chauffage nous extrayons les calories de cette eau via une pompe à chaleur dont le COP sera élevé et constant (environ de 4.5), et l'été par simple circulation de cette eau à 12 ° dans les diffuseurs nous rafraîchissons les différentes pièces. Si nécessaire (très forte chaleur) une PAC auxiliaire pourra compléter ce système.

Le bilan envisagé (rapport de faisabilité du bureau d'études validé par l'ADEME) :

La consommation de l'énergie pour les 3 bâtiments, incluant l'extension de la mairie, sera divisée par 5 (de 630 000 à 120 000 kWh par an).

Le rejet de CO₂ sera divisé par 12 (de 125 à 10 tonnes équivalent CO₂ par an) grâce à l'arrêt de l'utilisation du gaz (énergie fossile) pour l'école élémentaire (486 000 kWh / an) et aux économies d'énergie de la géothermie. Les économies financières seront conséquentes après l'amortissement du surcoût de la géothermie estimé à 4 ou 5 ans en fonction des subventions (ADEME et région).

Le planning des travaux :

Bien sûr, pour garantir la tranquillité des élèves, les travaux ne peuvent avoir lieu que pendant les vacances scolaires, ce qui rend difficile la planification.

POUR L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE :

• **Déjà réalisé :** Une des phases les plus complexes, avec la pose des gaines reliant toutes les pièces, y compris les restaurants, aux centrales de traitement, pour l'arrivée de l'air neuf et l'extraction de l'air vicié (diamètre allant de 200 à 600 mm), a été réalisée durant les dernières vacances.

• **Fin 2022 :** La pose des centrales de traitement dans les vides sanitaires se fera à Noël.

• **Février/mars 2023 :** réalisation des 25 forages pour la géothermie

• **Avril / mai 2023 :** fin des travaux avec la mise en route de la géothermie pour le chauffage (hiver 2023/2024) et rafraîchissement pour l'été 2023.

ÉCOLE MATERNELLE :

• **2023 :** Début des travaux en juillet avec modification du bâtiment pour :
- Améliorer l'isolation et l'étanchéité (salle 5 et 6)

- Créer des locaux de rangement à l'intérieur et à l'extérieur, et des placards dans toutes les classes

- Agrandir les salles des enseignants et Atsem

- Mettre aux nouvelles normes (toilettes PMR)

• **Septembre 2024 :** Fin des travaux avec la mise en route de la géothermie et le renouvellement automatique de l'air.





➤ La commune valorise les abords du canal

Castelnau d'Estrétefonds a la chance d'être traversée par le Canal des deux mers, lieu emblématique qui attire de nombreux promeneurs et sportifs tel ce couple de charentais, Karine et Francesco, parti de Bordeaux en vélo pour arriver quatre jours plus tard à Toulouse avec des étapes de 50 km.

Les touristes aiment l'arpenter en bateau, à vélo ou à pied entre Bordeaux, Toulouse et Narbonne. Aussi, la ville a souhaité s'inscrire dans une vision à long terme et proposer différents projets et services de proximité sur la commune, mettant en valeur ce patrimoine exceptionnel géré par les Voies navigables de France.

À l'écoute des estrétefontains qui faisaient part de leur envie de se réunir dans un esprit de convivialité, la commune a naturellement choisi un lieu d'attrait comme les abords du canal de Frespech, encore peu exploités. "Le projet, voté par le conseil municipal, a ainsi démarré en janvier 2021 et s'inscrit dans la politique de dynamisation de Castelnau d'Estrétefonds", explique la maire Sandrine Sigal, profondément attachée à la valorisation des abords du Canal des deux mers. Elle poursuit : "Nous souhaitons faire émerger des projets qui permettent aux habitants de se rencontrer régulièrement, en créant des lieux d'échanges conviviaux". Jean-Claude Fortier, conseiller délégué chargé des bâtiments communaux et des nouveaux projets évoque le travail conséquent réalisé en amont avec les différents acteurs : "Plusieurs plans

ont été réalisés pour calibrer une plateforme permettant d'accueillir un lieu de vie très en vogue au travers d'une guinguette et des espaces aménagés pour les randonneurs et sportifs avec point d'eau et toilettes". La mairie a lancé un appel à concurrence pour l'exploitation de la guinguette pour une durée de cinq ans. "La proposition de l'entreprise Quai de la Fontaine, de Gilles Robichon et Jérôme Ourliac, a remporté l'adhésion de la commission développement économique" précise Sébastien Verdeau-Borne, conseiller délégué au développement économique. Ouverte en juillet, la guinguette a très vite rencontré le succès escompté auprès des estrétefontains et des estivants de passage qui peuvent ainsi se restaurer et se rafraîchir avant de poursuivre leur périple touristique.





➤ Pôle échange multimodal et secteur gare...

Castelnau d'Estrétefonds et sa gare sont depuis longtemps considérées comme carrefour stratégique, ce qui lui a valu le surnom de « rotule du nord toulousain » par les services de l'État. Profitant de l'influence toulousaine et montalbanaise, d'un bassin de vie dynamique et d'un service ferroviaire déjà bien fréquenté, cette gare sera le terminus des Aménagements Ferroviaires au Nord de Toulouse (AFNT).



L'étude à l'œuvre depuis janvier 2022 sur le secteur de la gare de Castelnau se poursuit et touche bientôt à sa fin.

La Phase 1 de diagnostic ayant pris fin en juillet dernier, la Phase 2 d'élaboration des scénarios s'achèvera en début d'année 2023. A l'issue de cette dernière, les élus et

les divers partenaires (DDT 31, SCNF, Région Occitanie, EPFO, CD31, CAUE, SCOT Nord toulousain, CCF) avec la participation de la population se sont accordés pour n'en retenir qu'un seul. Ces deux phases ont été rythmées par plusieurs temps d'échanges et de concertation avec les partenaires par le biais d'ateliers (deux par phases), mais aussi deux réunions publiques

(la 1^{ère} en avril 2022 et la seconde en novembre 2022) à destination des estrétefontains, qui ont su répondre présents à l'appel et prendre part au projet.

Il reste donc au bureau d'étude la dernière étape (Phase 3), qui consiste à une définition plus précise de ce scénario, de sa programmation en termes techniques, financiers et de planning, permettant sa traduction au sein des documents d'aménagements tel le PLU.

Toujours sur le même principe participatif que les deux premières étapes de l'étude, de nouveaux ateliers seront organisés et une réunion publique de restitution de l'étude auprès des administrés aura lieu à l'issue de la Phase 3. Plus d'informations sont à venir concernant la date de cette réunion.

Cimetière

VÉGÉTALISATION DU CIMETIÈRE

Dans le cadre du passage au Zéro Phyto, une entreprise spécialisée a traité les zones piétonnes non enrobées par hydromulching. Les différentes opérations ont eu lieu la première quinzaine d'octobre 2022. Un zonage d'intervention a été mis en place pour laisser l'entreprise faire sa mise en œuvre durant 3 jours.

Qu'est ce que l'hydromulching ?

L'hydromulching est une technique permettant de réensemencer des sols pauvres à moindre coût sans recourir aux pesticides. Elle consiste en la pulvérisation d'eau, de fertilisants, de semences et d'un substrat à base de fibres végétales facilitant la germination, même sur un sol dégradé.





➤ Cérémonie du 11 novembre 2022

Les écoliers en bleu, blanc et rouge pour ce 11 novembre... ils étaient plus de 300 citoyens à se rassembler devant le monument aux morts pour commémorer l'armistice qui a mis fin à la Première Guerre mondiale et rendre hommage aux 47 estrétefontains morts au combat.

Castelnau d'estrétefonds : Journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix

Une des plus belle cérémonies de l'avis des 300 personnes présentes à ce 11 novembre, avec Grégory Pilipczuk, comme maître de cérémonie. Les femmes étaient tout particulièrement à l'honneur. La maire Sandrine Sigal a rappelé leur rôle durant la guerre, en présence du lieutenant-colonel Sabrina, de la délégation du GSBdD de Toulouse sous les ordres du maréchal des logis-chef Mélanie, du lieutenant Garnier de la Cob de Fronton, de la conseillère départementale Sandrine Floureusses, des

anciens combattants, élus et membres des associations. Les écoliers des groupes scolaires Fondada, Laïque et St-Martin sont venus interpréter la marseillaise, le chant des partisans et le chant du Marais, avec l'aide de Bruno Lonchamp, de l'orchestre d'Harmonie et de la chorale ChordAria. Quelques lettres émouvantes, écrites par les poilus à leur famille, ont été lues par les écoliers. Les associations ont grandement participé en déposant de belles gerbes devant le monument aux Morts. Merci à tous ceux qui ont participé à cette belle cérémonie !



➤ France Services : un espace unique regroupant plusieurs services publics au service des usagers renforce la proximité...



Depuis le 15 mars, un Espace France services s'est ouvert, Maison Lagleyse, 29 Grande rue à Castelnau d'Estrétefonds, afin de renforcer la présence des services publics de proximité.

Ce réseau de structures labellisées France services se compose d'un guichet unique regroupant plusieurs services publics.

Il accompagne les citoyens dans l'ensemble des démarches administratives de leur quotidien et leur en facilite l'accès.

Quiconque a besoin de conseils sur les démarches administratives ou d'aide à l'utilisation d'un service numérique,

peut s'y rendre : un agent les y accueille sur rendez-vous.

Ce guichet unique permet un accès privilégié à de nombreux services publics de l'État tels que : ministères de l'Intérieur ou de la Justice, Finances publiques, DGCCRF ainsi que la Caf, la MSA, l'Assurance maladie, Pôle Emploi, la Carsat, pour répondre aux demandes des citoyens.

NOUVEAUTÉ JANVIER 2023

Vous aurez la possibilité de créer et renouveler vos passeports et cartes d'identité directement auprès de France Services, au 1^{er} étage de l'espace Lagleyse.

Les agents France Services vous reçoivent sur rendez-vous et sont formés pour vous apporter des réponses adaptées de premier niveau à chaque situation individuelle.

HORAIRES D'OUVERTURE ET CONTACTS FRANCE SERVICES

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (fermeture à 16h, le vendredi) - ccas@mairiecastelnau.fr / 05.34.27.66.40

L'objectif est de permettre à chaque citoyen d'accéder au service public du quotidien dans un lieu unique.

Nous vous rappelons les missions principales :

- *Informer, conseiller et orienter vers un réseau de partenaires cités ci-dessous*
- *Proposer un accompagnement au numérique pour en favoriser l'apprentissage et en développer les usages (création d'une adresse e-mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs...)*
- *Accompagner aux démarches en ligne (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne...)*

Exemples d'accompagnements proposés :

- *je déclare mes revenus en ligne*
- *je fais ma pré-demande sur le site ANTS pour mon permis de conduire, ma carte grise, ma carte d'identité et mon passeport...*
- *je demande une aide (allocation logement, RSA)*
- *je cherche à rembourser mes soins*
- *je prépare ma retraite en ligne*
- *je fais face à un litige ou un conflit*
- *j'attends un enfant.*



Toulouse Métropole : extension de la ZFE à tous les types de véhicules au 1^{er} janvier 2023

Une ZFE, Quesako ?

Une ZFE ou Zone à Faibles Emissions est une zone géographique dans laquelle les véhicules motorisés les plus polluants ne peuvent plus circuler. Cette mesure demandée par l'État dans le cadre de la Loi d'Orientation des Mobilités de 2019, doit être appliquée par les toutes grandes métropoles françaises.

Pensez à commander votre vignette Crit'Air !

Les véhicules ont été catégorisés à l'aide d'une vignette Crit'Air classée de 0 à 5 selon l'année de mise en circulation du véhicule et son niveau d'émissions de polluants atmosphériques (5 étant le plus polluant et les véhicules trop anciens étant « non classés »).

Selon sa catégorie, la vignette permet de circuler/stationner ou non dans la ZFE. Cet autocollant rond à coller sur le pare-brise est obligatoire

pour circuler et stationner à l'intérieur du périmètre de la ZFE. Des amendes sont prévues si ces dispositions ne sont pas respectées.

Le périmètre : la ZFE de Toulouse Métropole englobe tout Toulouse à l'intérieur de la rocade plus une petite partie de Colomiers et Tournefeuille, soit un périmètre de 72 km².

Pour commander sa vignette Crit'Air sur le site officiel :

www.certificat-air.gouv.fr/

➤ CCF : Une conseillère numérique pour vous aider !

UNE CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE POUR VOUS AIDER DANS VOS DÉMARCHES !

La Communauté de Communes du Frontonnais (CCF) en partenariat avec la France Services de Castelnau d'Estrétefonds vous propose un accompagnement individuel pour accéder aux services publics et pour

vous familiariser avec le numérique sur les communes de la CCF.

Elle peut vous aider dans les démarches suivantes :

- Prendre en main un équipement informatique, naviguer sur internet, envoyer, recevoir et gérer ses courriels, installer et utiliser des applications sur son smartphone, créer et gérer ses contenus numériques, connaître

l'environnement et le vocabulaire numérique, apprendre les bases du traitement de texte.

Laurie Selve assure une permanence tous les lundis de 14h à 17h30 dans les locaux de l'Espace Lagleyse (29 Grande Rue 1^{er} étage à Castelnau d'Estrétefonds). Rendez-vous auprès de Laurie Selve au 06.75.41.89.15 ou laurie.selve@cc-dufrontonnais.fr

➤ Le point sur le projet d'extension et de réaménagement de la mairie.

Comme prévu, fin juin les différentes phases de l'étude étaient terminées et la ville a lancé un appel d'offres pour la sélection des entreprises.

Après l'analyse des offres reçues, nous avons constaté malheureusement que le montant des travaux serait nettement supérieur à notre budget basé sur les estimations de notre maître d'œuvre.

Désireux de respecter au mieux le budget prévu, ce que nous avons toujours fait pour l'ensemble des projets importants (école Fondada, tennis, médiathèque, complexe sportif), nous n'avons pas donné suite à cette consultation, et nous avons demandé à l'architecte de revoir le projet afin de trouver des économies conséquentes sans remettre en cause les qualités fonctionnelles et architecturales.

Une des solutions envisagées est la suppression d'un sous-sol, qu'on nous avait proposé pour le stockage des archives et les locaux techniques, mais qui s'est avéré coûteux lié aux contraintes géotechniques du site (présence d'une source et sol instable).

Une partie des archives sera stockée à l'extérieur.

Lié à ce contretemps nous aurons un retard sur nos premières prévisions de 4 mois environ et le nouveau planning est le suivant :

- **Fin novembre :** validation des nouveaux plans et lancement d'une nouvelle consultation des entreprises
- **De mars 2023 à février 2024 :** Travaux 1^{ère} phase (12 mois)
- **De mars à septembre 2024 :** travaux de la 2^{ème} phase et réception définitive.





► Visite des écoles par la maire et son équipe

Entre petit stress, pleurs et excitation de revoir les copains après deux mois de vacances, les 877 écoliers estrétefontains ont repris le chemin de l'école.

Tous les signaux étaient au vert pour accueillir les élèves dans les meilleures conditions. Sandrine Sigal, maire de la ville, accompagnée de l'adjoint aux affaires scolaires Laurent Marty, du DGS Pascal Barat et de la directrice du Pôle Enfance-Education Estelle Noé sont venus à la

rencontre de la nouvelle inspectrice de circonscription de Fronton, Valérie Marrou, des enseignants et du personnel des services de la restauration, de l'encadrement scolaire et périscolaire. La visite a débuté à 8 h 30 à ALSH pour rencontrer les animateurs du site Laffont-Igrec.

Elle s'est poursuivie par la visite de l'école Laïque, puis par l'école des Petites Fontaines, l'école Fondada et enfin l'école Saint-Martin. Au gré des discussions, un état des lieux a été fait sur les travaux entrepris cet été dans les différents établissements.



➤ Visite de la cuisine centrale



Le Projet Alimentaire de Territoire du Pays Tolosan a sollicité la ville pour organiser une visite de sa cuisine centrale, avec un temps d'échanges pour répondre à diverses questions sur la restauration collective de Castelnau d'Estrétefonds, lauréate du label « Cantines Rebelles ».



Pour accueillir élus du Pays Tolosan et professionnels des communes environnantes, la maire Sandrine Sigal était présente aux côtés de Sébastien Helou, responsable de

la restauration scolaire et de son équipe, le mercredi 19 octobre.

C'est avec beaucoup de fierté que l'équipe de la restauration scolaire a fait visiter la cuisine centrale et répondu aux nombreuses questions sur la mise en place de l'approvisionnement en produits locaux et leurs traitements dans leur restaurant. Cette rencontre, initiée par Maud Beucher de cocagne Haute-Garonne, animatrice d'Écopôle Alimentaire de Territoire

du Pays Tolosan a été très appréciée par les visiteurs. Les échanges avec la maire, les élus concernés et les agents de Castelnau d'Estrétefonds ont traité de nombreux thèmes : approvisionnement bio et ou en circuits courts, coût de ces prestations pour la collectivité, implication des agents municipaux, la formation et l'organisation du travail, le prix de revient d'un repas pour la collectivité, le coût d'un repas pour les familles...

Hommage à Béatrice Aznar

Béatrice s'en est allée au mois de septembre. Elle était agent d'entretien de notre collectivité depuis 11 ans et également intervenante à l'école des Petites Fontaines durant le temps périscolaire. Douce et bienveillante, Béatrice était toujours à l'écoute des enfants. Son absence laisse ses amis et collègues dans la peine. À Castelnau d'Estrétefonds, nous garderons d'elle son éclatant sourire empli de gentillesse... La maire Sandrine Sigal, le DGS Pascal Barat, la directrice du pôle jeunesse Estelle Noé et ses collègues étaient présents auprès de sa famille et ses amis pour l'accompagner vers son dernier voyage. Nous adressons à sa famille nos plus sincères condoléances.



➤ **ALAE, rentrée 2022-2023, de nombreux projets et animations sont proposés au sein de vos ALAE.**

En cette nouvelle année, de nombreux projets et animations sont proposés au sein de vos ALAE. Tout d'abord, depuis la rentrée, les enfants ont pu voyager dans le temps : à l'époque du Far-West, dans le futur ou encore dans la préhistoire ! Ils ont aussi participé à la semaine de la bienveillance avec la création d'œuvres artistiques, mais aussi autour de grands jeux et la mise en place d'une boîte à compliments.



Un partenariat a été mis en place avec la médiathèque pour la mise en place d'une petite bibliothèque sur l'ALAE.

L'objectif étant de renouveler progressivement le stock de livres et découvrir de nouveaux auteurs sous la complicité de Doris, Cathy et Derek qui les accueillent chaleureusement, à chaque occasion, à la médiathèque.

Une salle ZEN, inspirée des salles Snoezelen, a également été mise en place : elle combine détente, bien-être et interactivité pour le plus grand bien des enfants.

Depuis la rentrée, il est proposé aux enfants de l'ALAE, et avec nos partenaires, plusieurs actions de sensibilisation aux situations d'handicap :

- Le mercredi 12 octobre, l'ALAE Fondada, a accueilli le Comité Départemental Handisport de Haute-Garonne et une éducatrice de l'AGAPEI 31 IME « Val Fleuri » pour un après-midi très sympathique. Les enfants de 6 à 11 ans ont, à tour de rôle, pratiqué le handisport (Basket fauteuil, Goalball, Carabine laser sonore) et ont participé à des ateliers de sensibilisation aux handicaps invisibles. Le rendez-vous est pris pour l'ALAE Laffont-Igrec pour la rentrée.

- **Un groupe d'enfants est également parti à la découverte du S.E.S.S.A.D. IME AUTAN VAL FLEURI CASTELNAU pour les enfants en situation d'handicap.** Deux enfants ont fait la visite guidée et ont montré leurs différentes salles : classe, jeux, psychomotricité éducative ainsi que leurs lieux de détente, de repos ainsi que leur cuisine et leur restaurant et aussi le jardin où poussaient de belles tomates. Les enfants ont rencontré et fait connaissance avec les éducatrices, les enfants et les jeunes présents sur place.



- **Mercredi 19 octobre, les ALAE ont une nouvelle fois accueillis, dans la cadre de l'opération brioches, plusieurs intervenants de l'AGAPEI 31 et assisté à la projection du film "Les chaussures de Louis" dans lequel il explique sa vie d'enfant, en situation de handicap.**

Il s'en est suivi une séance de questions, d'échange d'expériences et de discussions. « Mais c'est quoi au juste l'opération brioche ? » ont demandé les enfants. Et bien l'opération Brioches est une journée de solidarité. Chaque année, en octobre, des bénévoles se mobilisent pour les vendre au profit des personnes handicapées.

L'équipe d'animation est mobilisée pour faire vivre à vos enfants des moments conviviaux et riche en réflexion qui permettent d'éveiller la curiosité et les esprits à la différence. D'autres rendez-vous sont prévus au cours de l'année scolaire pour poursuivre cette aventure partagée.



Castelnau- d'Estrétefonds

est sur



IntraMuros



Téléchargement gratuit

Votre mairie utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours.





11^e ÉDITION 2023 : SALON AUTOUR DU JARDIN

Pensez à préparer vos semis et vos boutures pour le Vide-Jardin qui aura lieu le Dimanche 14 mai 2023. Nous comptons sur vous !

Informations : ddurable@mairiecastelnau.fr

➤ La ville lance son Atlas de la Biodiversité !



La commune a été Lauréate en juillet 2022 d'un Appel à Projets lancé par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) pour réaliser un Atlas de la Biodiversité Communale, ce qui va lui permettre d'être soutenue financièrement pour réaliser cette opération.

Un Atlas de la Biodiversité Communale est un inventaire exhaustif des milieux naturels et des espèces animales et végétales présentes sur un territoire donné. Cette démarche volontaire de l'équipe municipale va être réalisée sur trois ans, avec la participation de nombreux acteurs du territoire : les citoyens, les jeunes publics, les seniors, les associations, les acteurs socio-économiques...

Ce projet d'envergure, piloté par le service Développement durable, va être réalisé avec l'appui de nombreux services municipaux (Urbanisme, Communication, Espaces verts, Scolaire-Périscolaire, ...) et accompagné par plusieurs structures spécialisées et compétentes. Cet

Atlas va permettre de cartographier les enjeux de la Biodiversité à l'échelle de la commune et de sensibiliser et améliorer la compréhension par tous du rôle primordial de la Biodiversité. Une fois réalisé, cet ABC sera un véritable outil stratégique d'aide à la décision pour faciliter l'intégration des enjeux de biodiversité dans toutes les démarches d'aménagements et de gestion du territoire.

Soyez attentifs ... chacun va être sollicité au cours de l'année 2023 pour participer activement à ce beau projet pour mieux connaître, préserver et valoriser ensemble notre patrimoine naturel commun si précieux ! « Mieux connaître la Biodiversité c'est donner les moyens de mieux la protéger ! ».

➤ PENSEZ À RENTRER VOS CONTENEURS POUBELLE !

Trop de conteneurs poubelle individuels ne sont jamais rentrés et restent à demeure dans les rues de la ville entraînant des nuisances visuelles et olfactives. Mal positionnés, ces derniers peuvent également provoquer des encombrements sur la voie publique et parfois des accidents.

Nous vous rappelons que chaque riverain est « responsable » de la gestion de ses conteneurs mis à sa disposition par la Communauté de Communes du Frontonnais et se doit de respecter les règles inscrites dans l'Article 8.3 - Présentation des conteneurs pour la collecte - du Règlement de collecte des Déchets Ménagers et Assimilés de la CCF :

- Les conteneurs poubelles doivent être présentés en bordure de voie publique sans qu'ils puissent gêner la circulation des piétons et des

véhicules et aux extrémités des voies inaccessibles aux camions de collecte.

- Les conteneurs doivent être sortis sur le trottoir ou en bordure de voie, après 19 heures, la veille du jour de la collecte. Le couvercle des récipients devra être obligatoirement fermé afin de permettre la bonne exécution des opérations de levage et de vidage.

- Les conteneurs doivent être retirés de la voie publique au plus tôt après que la collecte a été effectuée. Seuls les conteneurs des points de regroupement désignés par la Communauté de Communes avec

l'accord de la commune peuvent demeurer sur le domaine public.

- Les conteneurs qui se trouveraient de façon notoire sur la voie publique en dehors de la plage horaire prévue entraîneront une sanction pour les usagers en ayant la responsabilité.

Le non-respect de ces conditions de présentation entraînera un premier avertissement par courrier rappelant le règlement, un rappel en cas de récidive, puis l'application d'une amende prévue dans le règlement de collecte si les conditions ne sont, malgré tout, toujours pas respectées.



➤ Une balade nature à la découverte des Arbres remarquables et de leurs panneaux pédagogiques !

Samedi 22 octobre au matin, sous un joli soleil d'automne, plus de cinquante personnes sont venues à la rencontre des arbres remarquables de la commune. Le topoguide « A la rencontre des arbres remarquables de la commune » est d'ores et déjà disponible à la mairie pour vous accompagner dans la découverte de ces 15 arbres remarquables, dotés de panneaux pédagogiques.

Tout au long du parcours, petits et grands ont pu découvrir et admirer tour à tour le majestueux Chêne du Péchabé qui abrite dans « sa main » une cabane-grotte où viennent se réfugier les enfants, les Chênes tourtereaux du Parc du Terroir qui s'enlacent jusqu'au ciel, le Cèdre centenaire de Fongastou qui domine la plaine de Garonne, le Saule dragon de Fongastou qui dévoile son dos écaillé avant de replonger dans le ruisseau ... De belles rencontres botaniques qui ont été ponctuées d'explications scientifiques et

éducatives fournies par Quentin Fabrégat de l'association Arbres et Paysages d'Autan, partenaire historique de la commune.

Les participants ont aussi pu découvrir 7 des 15 panneaux pédagogiques installés par la ville au pied de tous les arbres remarquables situés sur le domaine public ou visibles depuis ce dernier. Ces panneaux ont été imaginés et réalisés en grande partie par deux jeunes étudiants, Lucas Muller et Adrien Duteil dans le cadre de leur stage de fin d'études au sein du service Développement durable. Tous

les deux étaient présents et ont été à nouveau chaleureusement remerciés par les élus et les techniciens municipaux pour leur travail.

A Fondada, devant les 2000 nouveaux arbres et arbustes qui façonnent désormais un nouveau paysage, les élus et Quentin ont expliqué l'ambitieux projet dans lequel s'est lancé la commune : Planter ensemble 6 000 arbres en 6 ans par 6 000 habitants ! La collation offerte par la ville à l'issue de cette longue promenade a été appréciée par tous.





L'objectif de l'association "La Fresque du climat" est de sensibiliser 1 million de personnes au dérèglement climatique à travers le monde ! Chacun peut participer à un atelier ou peut organiser un atelier au sein de sa structure (entreprise, association, établissement scolaire...).

À vous de jouer... il y a urgence !

Pour plus d'informations : contact@fresqueduclimat.org / 07 52 10 59 44 - site : fresqueduclimat.org

➤ La Fresque du climat à Castelnau d'Estrétefonds !

Suite à une proposition de l'Atelier citoyen Transition énergétique, un Café Nature « inédit » a été organisé par la commune le vendredi 18 novembre, à l'Auditorium de la Médiathèque Rémy Peyranne : un atelier pour construire collectivement la Fresque du Climat !

Trente-six personnes, parmi lesquelles des habitants de la commune mais aussi des communes voisines, des élus, des représentants d'associations, des jeunes, des seniors... sont venues participer avec curiosité et enthousiasme à cette animation scientifique, collaborative et créative conçue pour sensibiliser de façon « ludique » au changement climatique. Regroupés par équipe de 6 à 8 joueurs, les participants se sont concertés pour retrouver les liens de cause à effet du changement climatique à l'aide de cartes représentant les différentes composantes de ce dernier.

Cet atelier a été animé avec brio par trois consultants et formateurs indépendants, membres de l'association "La

Fresque du Climat", qui ont guidé les participants tout au long de leur réflexion. Après une pause bien méritée autour d'une délicieuse collation préparée par le nouveau traiteur Faim de Saveurs, installé récemment sur la commune, les participants se sont projetés sur leur ville de demain, en proposant des actions pour atténuer le changement climatique et pouvoir s'y adapter: « développer les habitats collectifs et les habitats légers, développer de nouveaux modèles agricoles et favoriser les circuits courts, créer un service d'échange local ou une banque de prêt de matériel (outils de jardinage, bricolage...), végétaliser les façades des maisons, rendre les sols plus perméables... ». Ces différentes propositions ont été transmises aux membres de la commission municipale "Environnement". Cet atelier a permis à tous les participants, âgés de 12 à... 85 ans, de mieux prendre conscience de la complexité du changement climatique et d'acquérir les clés de la compréhension pour pouvoir agir efficacement et rapidement.



*Je t'aime,
Tu m'aimes.
à la folie...
jusqu'à la mort...*

#STOPVIOLENCE



VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN
DE VIOLENCES, APPELEZ LE



Castelnaud
d'Estrétefonds

CASTELNAU D'ESTRÉTEFONDS SE MOBILISE

► La maire Sandrine Sigal s'engage contre les violences intrafamiliales : « J'ai voulu en faire mon combat ! »

Castelnau d'Estrétefontaine se mobilise et affiche en grand sa première campagne pour lutter contre les violences intrafamiliales (VIF). La maire Sandrine Sigal, à peine élue, a souhaité faire sienne cette cause, en mobilisant élus, services et commerçants de la commune. Tout un symbole pour la première femme élue maire de cette ville.



Depuis plusieurs mois, le CCAS, la police municipale et le service communication travaillent en concertation avec les élus pour mettre en place différentes actions qui se sont étalées sur octobre et novembre. Deux affiches créées par la ville pour dire "Stop aux violences" alertent et sensibilisent la population. Elles ont été dévoilées sur les panneaux publicitaires, en présence du premier adjoint Vincent Dussart, de la vice-présidente au CCAS Marie-Thérèse Lacalmontie et des collaborateurs et collaboratrices qui se sont investis à soutenir cette cause et à mobiliser avec elle, différents acteurs de la ville et des institutions.

Sandrine Sigal, pourquoi cette cause vous tient particulièrement à cœur ?

J'ai été vice-présidente du CCAS pendant plusieurs années et j'ai vu la détresse de nombreux

estrétefontain(e)s face à ces violences qui s'invitent au cœur du foyer. Castelnau d'Estrétefontaine, n'est malheureusement pas épargnée par ce fléau qui détruit non seulement les adultes et aussi les enfants. Et puis, plus personnellement, j'ai perdu une amie qui s'est donnée la mort à la suite d'un harcèlement psychologique incessant. Les mots peuvent également tuer. C'est d'ailleurs le thème d'une des affiches. La seconde rappelle que s'aimer à la folie peut mener parfois jusqu'à la mort.

Quelles sont les actions que vous avez souhaitées entreprendre ?

En premier lieu, deux affiches ont été créées par la ville pour dire « Stop aux violences ». elles indiquent les numéros d'urgence : 3919 et le 17. Nous allons tenter de toucher également les victimes en apportant au sein du foyer, via les boulangeries, un "violentomètre" imprimé sur les sachets de pain. Ce visuel permet de

quantifier le degré de violence dans le couple. Le 23 novembre à 20h, nous avons programmé le spectacle « À bâtons rompus » de la Compagnie Sauterelle en scène, suivi d'un débat en partenariat avec des gendarmes de la Maison de Protection des Familles. L'information doit circuler sans tabou et en toute liberté.

Pensez-vous que votre parole de Maire va être entendue ?

Je l'espère du fond du cœur. J'invite tous ceux et celles qui veulent faire bouger les lignes à soutenir nos actions et à porter assistance à toutes les victimes de violences intrafamiliales. Nous ne devons pas nous taire ni fermer les yeux. Les femmes restent les premières victimes des violences au sein des couples mais cela concerne également les hommes et les enfants. Le conseil municipal et moi-même invitons bien sûr tout le monde à soutenir cette cause et les actions de la ville.





➤ La ville distribue 6 000 violentomètres

Plus de 6 000 exemplaires ont été offerts aux partenaires estrétefontains : Le Fournil des Fontaines, la Panetière et la Mie de pain. Cet outil permet de mesurer si la relation de couple est saine ou au contraire violente.

Le mercredi 9 novembre, la maire Sandrine Sigal s'est rendue au Fournil des Fontaines, à la rencontre du couple Verdier, accompagnée de Vincent Dussart, premier adjoint, de Marie-Thérèse Lacalmontie, vice-présidente au CCAS, de Cindy Durantet, conseillère en économie sociale et familiale et de la police municipale pour distribuer dans les boulangeries un "violentomètre" imprimé sur les sachets de pain permettant de quantifier le degré de violence dans le couple.

Plus de 6 000 exemplaires ont été offerts aux partenaires

estrétefontains : Le Fournil des Fontaines, la Panetière et la Mie de pain. Cet outil d'auto-évaluation permet de mesurer si la relation de couple est saine ou au contraire violente. Créé en Amérique latine, le violentomètre a été repris et adapté en 2018 par l'Observatoire des violences envers les femmes du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, en partenariat avec l'Observatoire parisien de lutte contre les violences faites aux femmes et En Avant Toute(s). Le lundi 5 décembre 2022, la Vice-Présidente du CCAS rencontrera le Général Bourillon, commandant de la Région

de gendarmerie d'Occitanie, pour signer la convention des VIF. Sandrine Sigal explique : "La ville est plus que jamais mobilisée, ce protocole de coopération permettra la mise en sécurité rapide des victimes et la prise en charge par le CCAS des frais d'hébergement".

En 2023, deux demi-journées de sensibilisation auprès des professionnels de santé et du social de Castelnau d'Estrétefonds et du Nord Toulousain, seront animées par le Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles.

Rappel des dispositifs de lutte contre les violences intra-familiales

Les victimes, mais aussi les témoins de VIF, peuvent à tout moment prévenir les forces de l'ordre en composant le 17 ou 3919. Il existe aussi d'autres moyens pour alerter sans se faire entendre par l'agresseur, comme l'envoi d'un SMS au 114, la brigade numérique de la gendarmerie, le Portail de signalement des violences sexuelles et sexistes (PVSS) ou la plateforme gouvernementale arretonslesviolences.gouv.fr.

Parce que les enfants sont aussi malheureusement bien souvent les victimes ou les témoins de violences familiales, la ligne téléphonique 119 et le site allo119.gouv.fr permettent à ces mineurs de signaler une situation de violence ou à l'entourage de prévenir lorsqu'un enfant semble en danger. Les victimes ne pouvant pas toujours donner l'alerte depuis leur foyer, épiées par leur agresseur ou coupées de tout moyen de communication, le dispositif « alerte pharmacie ». Les victimes peuvent ainsi se signaler discrètement auprès des pharmacies, mais aussi

via des points de contact situés dans certains supermarchés, qui se chargent de leur donner toutes les informations utiles et de prendre attache avec les forces de l'ordre.

Se confier : Des numéros d'écoute sont également à leur disposition, comme la plateforme du 3919. Gratuite et anonyme, elle oriente vers des dispositifs d'accompagnement et de prise en charge. Elles proposent aux victimes gratuitement des trajets Uber et des nuits d'hôtel pour qu'elles puissent plus facilement fuir leur agresseur.



Ta relation est saine quand il...

PROFITE

Il y a de la violence quand il...

VIGILANCE. DIS STOP !

Tu es en danger quand il...

PROTÈGE-TOI. DEMANDE DE L'AIDE

Respecte tes décisions et tes goûts

Accepte tes ami-e-s et ta famille

A confiance en toi

Est content quand tu te sens épanoui

S'assure de ton accord pour ce que vous faites ensemble

T'ignore des jours quand il est en colère

Te fait du chantage si tu refuses de faire quelque chose

Rabaisse tes opinions et tes projets

Se moque de toi en public

Te manipule

Est jaloux en permanence

Contrôle tes sorties, habits, maquillage

Fouille tes textos, mails, applis

Insiste pour que tu envoies des photos intimes

T'isole de ta famille et de tes ami-e-s

Te traite de folle quand tu lui fais des reproches

"Pète les plombs" lorsque quelque chose lui déplaît

Te pousse, te tire, te gifle, te secoue, te frappe

Menace de se suicider à cause de toi

Te touche les parties intimes sans ton consentement

Menace de diffuser des photos intimes de toi

T'oblige à regarder des films pornos

T'oblige à avoir des relations sexuelles

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Lutter contre les violences faites aux jeunes femmes

Le violentomètre

Le consentement, c'est quoi ? C'est le fait de donner son accord de manière consciente, libre et explicite à un moment donné pour une situation précise. Tu peux revenir sur ce choix quand tu le souhaites et selon les raisons qui te sont propres. Tu n'as pas à te justifier ou subir des pressions.



VILLE DE
PARIS

seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT



CCAS
Castelnau
d'Estrétefonds

**Vous n'êtes
pas seule...**

VIOLENCES FEMMES INFO
APPELEZ LE
3919
* Appel anonyme et gratuit



➤ Pour lutter contre les violences intrafamiliales (VIF): un spectacle et la parole se libère...

Le mercredi 23 novembre à 20h, espace Colucci, le CCAS a proposé l'excellent spectacle "À bâtons rompus" de la Cie Sauterelle en scène devant quatre-vingts personnes, suivi d'un débat en partenariat avec les gendarmes de la Maison de Protection des Familles. Théâtre, chant, danse... tout est bon pour dire que la parole est plus forte que les coups !

Le premier adjoint Vincent Dussart a pris la parole pour dire que la ville de Castelnau d'Estrétefonds souhaitait voir les différentes actions se poursuivre afin que ce fléau puisse être un jour endigué. Puis, il a rappelé que la maire Sandrine Sigal avait tenu à faire de cette cause son combat et qu'elle était, bien sûr soutenue par le conseil municipal. L'adjointe aux affaires sociales, Marie-Thérèse Lacalmontie, a remercié l'ensemble de l'équipe du CCAS, de la police municipale et du service communication, acteurs impliqués depuis plusieurs mois dans l'élaboration de cette campagne. Cindy Durantet, conseillère en Économie Sociale et Familiale a présenté les différents professionnels présents pour animer le débat. Edmond Aussel maire de Saint-Rustice, en charge de la Solidarité du territoire à la Communauté des Communes a également expliqué la mission de sa commission.

Durant le débat, le public a pu poser des questions aux nombreux représentants de la Gendarmerie présents dont le lieutenant Garnier de la Cob de Fronton et l'équipe des gendarmes de la Maison de Protection des Familles. Ils n'ont pas manqué de dire que les gendarmes interviennent 15 fois par jour en Haute-Garonne pour ce type de violence. A cela, s'ajoute celles traitées par la police en ville. La directrice Coralie Poret du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles qui soutien, écoute et accompagne les victimes de violences intrafamiliales a donné de nombreux conseils. Tous ont incité les victimes ou

témoins de violences à signaler les faits et à composer le 3919.

La soirée s'est conclue autour d'un buffet dinatoire où tous ont pu saluer la très forte et émouvante prestation théâtrale des deux comédiennes. L'une jouant une benévole d'une association spécialisée dans l'écoute des victimes de violence et l'autre qui témoigne pour la première fois après être sortie de la spirale de la violence conjugale. Preuve de la justesse du jeu, un gendarme n'a pas manqué d'exprimer son émotion après la représentation.





► Le repas des Vétérans - édition 2022

Les estrétefontains de 65 ans et plus se sont retrouvés le 11 novembre 2022 autour du traditionnel repas des vétérans, offert et organisé par le Centre Communal d'Action Sociale.

Sandrine Sigal, Présidente du CCAS et Marie-Thérèse Lacalmontie, Vice-Présidente du CCAS, se sont adressées à l'ensemble des participants lors du repas des Vétérans afin de les remercier de leur présence.

Ce repas, offert et organisé par le Centre Communal d'Action Sociale, a permis de réunir 177 Estrétefontains pour partager un moment

de convivialité. L'ensemble des convives a partagé un repas dansant servi par « Le Picotin Gourmand » et animé par la troupe « Les 2 Enchanteurs ».

Les estrétefontains de 65 ans et plus, n'ayant pas pu participer au repas ont eu la possibilité de bénéficier d'un colis gourmand. Nos aînés de l'EHPAD Notre Dame du Bon Accueil à Castelnau d'Estrétefonds

n'ont pas été oubliés et comme chaque année, ils ont reçu un colis composé de produits locaux.

APPEL :

Si vous avez 65 ans en 2023, venez-vous faire recenser au CCAS pour l'édition 2023 ou contacter Laetitia PINTÉ SENE au Tel : 05 34 27 66 40



ATELIERS NUMÉRIQUES SENIORS

La fédération des femmes pour l'Europe en partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale et France Services de Castelnau d'Estrétefonds propose des ateliers gratuits de découverte et de perfectionnement aux services Internet.

Ces ateliers ont eu lieu de Septembre à Décembre 2022 dans les locaux du CCAS et ont abordé divers thèmes tels que :

- l'usage de base de l'ordinateur,
- gérer sa messagerie,
- communiquer avec ses proches en ligne,
- prendre des RDV médicaux en ligne...

Deux ateliers par semaine, le mercredi matin pour 2 niveaux différents (Débutants et intermédiaires), ont permis à 16 administrés de débiter ou de se perfectionner avec l'outil informatique.

➤ Plan grand froid

Quelles sont les personnes à risque ?

- **Les personnes âgées :** La diminution de la perception du froid, l'altération des vaisseaux et de leur réactivité, la diminution de la masse musculaire rendent les personnes âgées vulnérables au froid.
- **Les nouveau-nés et les nourrissons :** leur capacité d'adaptation aux changements de température n'est pas aussi performante que celui d'un enfant ou d'un adulte pour lutter contre le froid. De plus, le très jeune enfant n'a pas d'activité physique lui permettant de se réchauffer et ne peut exprimer qu'il a froid.
- **Les personnes souffrant de certaines maladies :** insuffisance cardiaque, angine de poitrine, insuffisance respiratoire, asthme, diabète, troubles neurologiques.
- **Enfin, les personnes à mobilité réduite, les sans domicile fixe, les personnes en situation de grande précarité, les personnes non conscientes du danger et les travailleurs exposés au froid par nature.**

Comment prévenir les risques liés au froid ?

Limitez au maximum les activités extérieures lorsqu'il fait froid.

Si vous devez sortir :

- Adaptez votre habillement : couvrez-vous la tête car c'est une partie du corps par laquelle peut se produire jusqu'à 30% de déperdition de chaleur.
- Pensez à vous munir d'un cache-nez pour recouvrir le bas du visage et particulièrement la bouche.
- Afin de conserver la chaleur corporelle, évitez de vous découvrir les mains même momentanément et habillez-vous très chaudement. N'hésitez pas à porter plusieurs vêtements superposés.
- Maintenez un certain niveau d'exercice régulier tel la marche, sans pour autant faire des efforts importants.

À la maison :

- Maintenez la température ambiante à un niveau convenable y compris la chambre à coucher (minimum de 19 °C).
- Fermez les pièces inutilisées.
- Assurez-vous du bon fonctionnement des appareils de chauffage et de leur entretien auprès d'un professionnel avant de les utiliser. Ne surchauffez pas les poêles à bois ni les chauffages d'appoint à cause des risques d'incendie et d'intoxication au monoxyde de carbone. Les chauffages d'appoint fonctionnant avec des combustibles (ex : kérosène, butane...) ou de camping sont à proscrire pour les mêmes raisons. Les groupes électrogènes doivent impérativement être placés à l'extérieur de l'habitation et jamais en milieu clos (cave, garage...),
- N'obstruez pas les bouches d'aération.
- Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à votre famille ou à votre voisinage, si vous êtes une personne âgée ou handicapée et si vous vivez seule.

- Si vous connaissez une personne âgée et/ou isolée, pensez à prendre régulièrement de ses nouvelles.

Le rôle des mairies ?

D'après la loi, il incombe à chaque mairie de disposer d'un registre nominatif où seront recensées, si elles en font la demande, les personnes âgées ou handicapées vivant à domicile. Ces personnes pourront ainsi bénéficier de l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès d'elles, en cas de déclenchement du « plan grand froid » par le préfet.

i Si vous souhaitez être recensé dans ce registre : contacter le C.C.A.S. au 05 34 27 66 40

<http://www.infograndfroid.fr/ville.php?ville=12001>



➤ la ville lance la révision de son plan local d'urbanisme

Ce type de révision est la procédure d'évolution du Plan local d'urbanisme la plus complète, que l'on peut apparenter à l'élaboration d'un nouveau plan local d'urbanisme.



Un historique par dates :

Le PLU de la commune de Castelnaud d'Estrétefonds a été approuvé par délibération du Conseil Municipal le 20 mars 2014. A la suite, le document a fait l'objet de plusieurs procédures d'évolution :

- 2 procédures de modification de droit commun approuvées respectivement le 16/04/2015 et le 12/03/2019.
- 5 révisions allégées déjà approuvées.
- 3 révisions allégées dont une pour la création d'un STECAL (Site de Taille et de Capacité Limité) et une modification simplifiée en cours.

Par délibération en date du 19/09/2022, le conseil municipal a prescrit la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU).

- La révision « générale » du plan local d'urbanisme est la procédure

d'évolution la plus large et la plus complète en termes de champ d'évolutions possibles du document. Elle peut ainsi déboucher sur un PLU largement différent du précédent. Sauf dérogation prévue par la loi, cette procédure de révision est mobilisée lorsque l'évolution du PLU prévoit de :

- Changer les orientations définies par le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du PLU autrement dit, de faire évoluer tout ou partie des grandes lignes du projet d'aménagement du territoire communal) ;

- Réduire un espace boisé classé (EBC) ;

- Diminuer une zone agricole (zone A) ou une zone naturelle et forestière (zone N) ;

- Réduire une protection édictée en raison des risques de nuisance, de la qualité des sites, des paysages ou des milieux naturels ;

- Apporter une évolution de nature à induire de graves risques de nuisance ;

- Ouvrir à l'urbanisation une zone à urbaniser (zone AU) qui, dans les 6 ans suivant sa création, soit n'a pas été ouverte à l'urbanisation, soit n'a pas fait l'objet d'acquisitions foncières significatives par la commune (directement ou par un opérateur foncier s'il existe) ;

- Ou de créer des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) valant création d'une zone d'aménagement concerté (ZAC) ;

La révision générale est prescrite par la commune. Elle suit les mêmes étapes que pour l'élaboration d'un plan local d'urbanisme, à ceci près que le débat sur les orientations du PADD peut avoir lieu dès la mise en révision du PLU.

Le projet de PLU arrêté est soumis pour avis aux personnes publiques associées (PPAA) dont les communes intéressées par cette révision.

LES GRANDES ÉTAPES DE LA PROCÉDURE :

- Élaboration du Plan local d'urbanisme (PLU)
- Pré-PADD, Etat Initial de l'Environnement et Diagnostic socio-économique
- Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)
- Traductions réglementaires du projet
- Arrêt du projet
- Enquête publique
- Approbation

A noter : La procédure de révision générale ayant une durée relativement proche de celle de l'élaboration d'un PLU, le fait qu'une telle révision soit en cours n'empêche pas de décider en parallèle d'une ou plusieurs révisions allégées, modifications ou mises en compatibilité du PLU.

Textes de référence : principalement les articles L.153-31 à L.153-33 et R.153-11 du code de l'urbanisme.

Tous les documents relatifs à ces procédures sont consultables sur le site internet de la mairie, dans la partie Urbanisme/Cadre de vie/Plan Local d'Urbanisme.



Travaux en cours

Travaux en cours, route de Saint Rustice avec échéance premier trimestre 2023 :

Réalisation d'un piétonnier depuis "Les terrasses du château" jusqu'au château d'eau. Des arrêts de bus et des passages protégés seront réalisés. Par ailleurs, dans un souci de sécurité, la ville a souhaité, la mise en hameau sous le nom « Hameau des crêtes ». La vitesse sera réduite à 50 km/h au lieu de 70 km/h. Le revêtement de la chaussée sera repris Route de Saint Rustice.

➤ Travaux : la sécurité au cœur de la préoccupation de la municipalité et de la Communauté de Communes du Frontonnais



Les Prieurs RD 29 :

Sur la RD 29, dans un souci de sécurité, la ville a souhaité, sur la partie urbanisée, une mise en hameau sous le nom « Les Prieurs ». La vitesse est limitée à 50 km/h au lieu de 70 km/h. Un élagage des arbres permet d'éclaircir la traversée et améliore la visibilité. Dans un avenir proche, au niveau des arrêts de bus, un passage protégé et un panneau de rappel de réduction de la vitesse à 50 km/h seront installés.

Photo 1 : Le nouveau panneau d'entrée dans le hameau sur la RD29
Photo 2 : Avec élagage sur la RD29 sur la partie hameau



Chemin d'Embalens :

Afin de faciliter l'accès au centre-ville et à la gare SNCF par cheminement doux, la ville a réalisé un piétonnier partant de la RD 29, route de Fronton jusqu'au chemin du Toil.

Afin de stabiliser le chemin d'Embalens, la ville a procédé au renforcement de la chaussée en comblant un affaissement situé entre les deux côtes d'Embalens.



Chemin du Moulin, chemin qui dessert la Plaine Jacques Robert

Dans un souci de sécurité, la ville a souhaité faire une modification des

stationnements pour diminuer la vitesse des véhicules, en réalisant des chicanes par marquage au sol, permettant le stationnement en quinconce. Ces chicanes ont pour rôle de faire ralentir les automobilistes.

Route de Villeneuve-lès-Bouloc (D45)

Suite à la création du nouveau rondpoint situé à la hauteur du futur collège et par souci de sécurité, la ville a souhaité modifier l'entrée d'agglomération à la frontière de Villeneuve-lès-Bouloc. La vitesse sera réduite de 70 à 50 km/h. Réalisation du nouveau rondpoint sur la route de Villeneuve-lès-Bouloc, direction centre-ville.





➤ Sport Adapté au complexe sportif Fondada

Depuis l'ouverture du complexe sportif la ville de Castelnau développe un partenariat avec le Comité Départemental du Sport Adapté de la Haute-Garonne (CDSA 31).

Le comité départemental du sport adapté de la Haute-Garonne (CDSA 31) a choisi le complexe sportif Fondada à Castelnau d'Estrétefonds pour organiser la journée nationale des activités motrices. Plus de deux cents sportifs, professionnels, bénévoles du département ont participé à une quinzaine d'ateliers.

Ces activités motrices sont une discipline à part entière. Elles permettent la pratique physique et sportive aux personnes en situation de handicap mental et psychique qui n'ont pas accès à une pratique codifiée autour de parcours moteurs, jeux d'adresse, lancer, jeux d'équipe, ateliers sensoriels, ateliers d'expression... La maire Sandrine Sigal et l'adjointe Véronique Robin en charge des

associations sportives sont venues à la rencontre des organisateurs qui réalisent un travail formidable. Durant cette journée, sous le thème du "tour du monde" ou le fil rouge "Je laisse ma trace à deux, c'est mieux", de nombreux participants de tous âges sont venus se détendre autour d'activités ludiques. Ravis de la qualité des installations, tous souhaitent revenir pour de nouvelles journées. "C'est avec plaisir que les élus de Castelnau d'Estrétefonds répondront favorablement à la promotion d'une telle cause."

Depuis la rentrée 2022/2023, le complexe accueille de façon régulière le CDSA 31 pour l'organisation de rencontres sportives et de stages inscrits au calendrier (Expression

Corporelle, Escalade, Activités Motrices...).

Le samedi 21 janvier 2023, la commune accueillera le championnat régional de Para-Escalade Adaptée qui sera organisé par le CDSA 31 avec le soutien du SEC (club d'escalade de Castelnau). Cette compétition sera qualificative pour les championnats de France de Para-Escalade Adaptée qui se dérouleront du 17 au 19 mars dans le Tarn-et-Garonne (82).

Si vous souhaitez être bénévole pour le 21 janvier 2023 vous pouvez contacter le CDSA 31 à l'adresse suivante : cdsa31@gmail.com

Fête du sport 2022 :

Dimanche 4 septembre a eu lieu une nouvelle édition de la Fête du sport. Cette année les associations ont fait le choix d'accueillir les sportifs sur leur lieu de pratique habituel. L'occasion pour les estrétefontains de découvrir le complexe sportif Fondada mais aussi les locaux de la pétanque, du Foot et de l'aviron. Plébiscité par les habitants, cette journée, en plus d'être l'occasion de tester différents sports est aussi un moment d'échange entre parents et bénévoles des associations. L'occasion pour certains de s'investir dans les différents clubs. À la demande des associations et des habitants nous préparons dès à présent la prochaine fête du sport qui se tiendra le dimanche suivant le forum des associations.





► Fête de la musique : Une soirée sous le charme du Cap Vert avec Mariana Ramos !

La ville de Castelnau d'Estrétefonds recevait la Tribù de Bergame et Mariana Ramos pour la fête de la musique à l'Espace Colucci, en raison de la météo. Ce moment de convivialité a permis à 450 habitants de se retrouver en famille.

Pour la première fois, la toute jeune association des commerçants de Castelnau est venue proposer frites et grillades. Ella a également offert un magnifique bouquet de fleurs à Mariana Ramos pour lui souhaiter la bienvenue au nom des estrétefontains. Jean-Marc du restaurant la Casita avait cuisiné une excellente paëlla qui a régalé non seulement le public mais également les artistes et les organisateurs. Le comité des fêtes a quant à lui

tenu la buvette pour le plus grand plaisir de tous. Sur scène, Raphaël Agosti de la tribù de Bergame a assuré magistralement la première partie, avant de laisser la place à la reine de la Morna, Mariana Ramos. L'artiste cap-verdienne a rapidement conquis le cœur du public par son incroyable énergie, sa générosité et sa douceur. Pour ce concert, elle était entourée d'une équipe de musiciens exceptionnels comme Toy Vieira qui a accompagné la grande Césaria

Evora pendant de nombreuses années.

Mariana Ramos a souligné la qualité de l'accueil de la ville dont elle et son équipe ont bénéficié. Une attention qu'elle n'a pas manqué de souligner sur scène... et le lendemain en envoyant une photo d'elle et de ses merveilleux musiciens sur le quai de la gare de Castelnau d'Estrétefonds.



► Un millier de personnes à la découverte de la ville



Tous mobilisés autour de l'association "Vivre et connaître Castelnau", les journées du patrimoine ont connu un véritable succès, en partenariat avec la ville et les associations Chordaria, CréaDanse et l'École des Sens.

Plus d'un millier de personnes ont participé à ces Journées du patrimoine exceptionnelles.

Que seraient ces journées sans l'association "Vivre et Connaître Castelnau" qui se démène depuis plusieurs années pour donner vie aux monuments historiques incontournables de Castelnau d'Estrétefonds et qui partage avec enthousiasme l'histoire des lieux ? Aussi, saluons le travail assidu d'une équipe investie, généreuse et érudite qui partage sans relâche, sous l'impulsion du président de l'association René Labrune et son épouse Marie-Thérèse, leur passion de la ville et de son histoire.

Le riche programme proposé lors de ces deux jours a permis à un public familial de se rendre en petit train, dans des lieux emblématiques tels le château, l'église Saint-Martin, le cimetière, les Hauts de Castelnau et la Vierge du Capech... Les visites guidées, illustrées en récits historiques, ont été rythmées par les nombreux applaudissements du public conquis par la belle harmonie des guides et des comédiens costumés de l'École des Sens et de la troupe Comha, qui ont su faire remonter le public dans le temps. Et pour finir le week-end, le concert du groupe Nougata D'Oc a été très apprécié comme l'apéritif offert par la ville, sur le Carré vert de l'Espace Colucci.



Le groupe Nougata d'Oc a rendu un hommage vibrant à Claude Nougata, ce dimanche 18 septembre. Durant cet apéritif - concert offert par la ville, ses plus grands standards (Bidonville, Cécile, Armstrong...) ont été revisités. Marc Dablanc, a une voix qui ressemble étrangement à celle de Claude, trop tôt disparu. Il chante sans jamais l'imiter et pourtant la magie opère avec succès. Le groupe Nougata d'Oc a conquis le public de Castelnau d'Estrétefonds venu écouter le répertoire intemporel de Nougata, à l'occasion de ces Journées du patrimoine... avec en toile de fond, le château et l'église Saint-Martin.



➤ "Les Toulousains 2" triomphent !

Humour : Après l'incroyable Vérino, la tournée des artistes de la salle parisienne du Point Virgule, le service culturel a souhaité mettre à l'honneur des acteurs locaux exceptionnels, devenus incontournables sur la scène de l'humour. Un pari réussi qui permet à la ville d'autofinancer entièrement le spectacle !



Mélissa Billard, Fred Menuet et Pat Borg ont accepté de quitter leur Studio 55 de Montaudran pour venir s'exporter exceptionnellement à Castelnau d'Estrétefonds. La réussite de cette soirée prouve qu'ils ont bien fait !

Ce samedi 15 octobre, plus de 440 personnes ont assisté au spectacle « Les Toulousains 2 ». C'est donc avec un public presque essentiellement composé d'estrétefontains de tous âges qu'ils ont enflammé la salle. A un rythme d'enfer, les trois humoristes ont enchaîné sketches, grand débat, comédie musicale hilarante... sans oublier de finir par leur chanson fétiche « L'Occitance », parodie de la chanson "La kiffance" de Naps, reprise en chœur par un public intergénérationnel debout, bougeant leur téléphone portable en mode lumineux.

Encore une fois l'humour remporte un vif succès auprès des estrétefontains venus nombreux.



➤ Les Castelnau : vingt ans de l'amicale



550 habitants des Castelnau pour les vingt ans de l'amicale et 63 estrétefontains se sont rendus à Castelnau-Chalosse pour la rencontre annuelle des communes nommées Castelnau.

Dimanche 31 juillet, les estrétefontains ont pris la direction de Castelnau-Chalosse pour la fameuse journée permettant à tous les "Castelnau" de se retrouver. Cette année, le village landais recevait 550 habitants des Castelnau du grand sud-ouest, venus festoyer ensemble pour cette vingt-septième rencontre.

Soixante-trois estrétefontains ont fait la route en car vers les Landes. Tous étaient ravis du programme touristique, culturel et gastronomique proposé. Après un petit-déjeuner d'accueil, les participants ont pu visiter

le village, aller voir "une ganaderia" et apprécier le talent des joueurs de quilles. Ensuite vint le discours des maires et du président de l'Amicale des Castelnau, association qui fêtait ses vingt ans. Sandrine Sigal n'a pas manqué de remercier tous ceux et celles qui ont œuvré au fil des ans à faire de ces rencontres culturelles et gastronomiques, "une date que nous attendons tous". En rappelant : "En 2018, Castelnau d'Estrétefonds avait eu l'immense plaisir de vous accueillir. Tous les estrétefontains s'étaient mobilisés pour vous offrir une belle fête. Nous en gardons un agréable souvenir. Il faudra attendre

maintenant quelques années, pour avoir la joie de vous recevoir à nouveau. Tous ceux qui sont venus avec moi, et ils sont nombreux... auront à cœur, je le souhaite, de faire perdurer cette rencontre".

La journée fut animée avec les bandas los Clarineros et les Pots Cantat. Après un succulent repas chalossais à base de canard, la course de vachettes a impressionné les spectateurs comme le spectacle équestre. Avant le départ, tous ont pu visiter les stands pour faire provision de produits locaux et se donner rendez-vous en 2023, dernier dimanche de juillet, chez les Gersois de Castelnau-d'Auzan !

➤ X-Sphère en concert, le 28 janvier

X-Sphère est un groupe toulousain constitué de cinq membres : les hlbak (deux beatmakers), ainsi que Neo, Atmos et Prism (trois rappeurs). Ils seront en résidence d'artistes à Castelnau d'Estrétefonds début Janvier et en concert, le samedi 28 janvier à l'Espace Colucci, entrée libre.

Bien que certains de ses membres se connaissent depuis l'enfance, c'est une passion commune pour la musique qui a permis au groupe de se former et de resserrer ses liens. Après avoir partagé quelques scènes d'abord en tant qu'amis, les cinq artistes ont décidé de s'unifier sous une même identité et un même nom : X-Sphère. La composition des

instrumentales est entièrement orchestrée par les hlbak, déjà forts de leur expérience dans le beatmaking français et de leurs presque 50 000 abonnés sur YouTube. L'écriture et l'interprétation sont les domaines de Prism, Atmos et Neo. Le groupe s'autoproduit donc entièrement, et a sorti son premier EP "Ciel Sans Étoiles" en novembre 2021. Ce projet, influencé par les scènes rap françaises et américaines modernes avec quelques touches old school, pose la base de l'identité musicale et visuelle du groupe, notamment avec le clip du morceau phare "Da Vinci". Le groupe a récemment fait son retour après un an d'absence, avec un nouveau clip intitulé "Froid", sorti le 30 septembre.





► La magie de Noël était bien là !

Le marché de Noël 2022 organisé le 25, 26 et 27 novembre par la ville, avec l'aide des associations, a attiré de très nombreux visiteurs venus découvrir une cinquantaine d'exposants créateurs et artisans sélectionnés avec soin.

Le programme festif a permis à tous de vivre la magie de Noël en avant-première et de suivre, le vendredi en l'église Saint-Martin, le magnifique concert de ChordAria et de la Schola du Moustier.

Cette année, pour la première fois, la patinoire a fait sensation et amusé petits et grands. Rires, pirouettes et glissades ont divertis les parents curieux de voir virevolter leur progéniture ! Le samedi soir, la Banda31 est venue mettre l'ambiance. Le dimanche à midi, le public avait rendez-vous avec la chorale les Mâles au chœur et à 16h avec l'excellent groupe Pop rock Be-Come. Les visiteurs ont pu se restaurer sur place et découvrir les artisans créateurs dans les chalets en bois. Que d'émotions et de sourires... Après une attente interminable, les enfants ont été pris en photo avec le Père Noël. Plus de 400 clichés réalisés ! Les enfants n'ont pas oublié de lui donner la traditionnelle liste de cadeaux à mettre sous le sapin. Le sculpteur de ballons a également rencontré beaucoup de succès avec 300 œuvres réalisées sur une journée...

En extérieur, la belle jument "Topaze" a promené dans sa calèche beaucoup de monde. Les associations des parents d'élèves ont participé au marché de Noël en proposant aux enfants de les maquiller... quel succès !



Les associations ont fait leur forum en septembre !

Samedi 3 septembre, le forum des associations de Castelnau d'Estrétefonds a permis au public de découvrir les nouvelles disciplines et de rejoindre l'une des 40 associations de la Ville. Les membres des associations ont renseigné les curieux et les nouveaux adhérents avec beaucoup de gentillesse. Merci au monde associatif de faire vivre notre ville et de se mobiliser avec la municipalité pour des événements comme le Téléthon, le 14 juillet, le Marché de Noël... et les cérémonies commémoratives.



Le vendredi 2 décembre, vous vous êtes mobilisés avec la mairie de Castelnau d'Estrétefonds pour le Téléthon et nous tenions à vous en remercier chaleureusement. Grâce à votre investissement et à votre générosité, nous avons collecté la très belle somme de 2 448.37 €

La Mairie en lien avec l'ALAE, la Médiathèque, les associations de la commune, le CAJ ainsi que l'IME et le SESSAD de Castelnau, se sont mobilisés pour organiser la fête du Téléthon au Complexe sportif de Fondada de 17h30 à 22h. Au programme, de nombreuses animations pour les petits et les grands : maquillage, pétanque, jeux en bois, initiations sportives et bien d'autres surprises. Un grand merci également à celles et ceux qui, par leurs dons, ont permis de récolter cette somme.

Vos dons permettent à l'AFM Téléthon d'aider et d'accompagner les malades vers la guérison et également de soutenir la mise au point des thérapies innovantes pour les maladies génétiques rares.



➤ L'association des commerçants...



Votre association des commerçants vient tout juste de se créer en Juin 2022. Racontez-nous-en la genèse... ?

L'ACAP est né de la volonté des commerçants et des professionnels de Castelnau, d'être un des acteurs majeurs de sa ville. Nous souhaitons fédérer autour de l'Association des Commerçants, Artisans et Professions libérales de Castelnau (ACAP) en ayant une identité, une crédibilité, des outils de communication, de fidélisation et un programme d'animations commerciales concertées.

Comment est née votre association et quels en sont les objectifs ?

Le rôle de L'ACAP est de représenter les professionnels de Castelnau pour dynamiser notre ville et son activité commerciale, en organisant des manifestations, en animant les commerces surtout en périodes de fêtes... L'Association a été créée pour se rencontrer, créer du lien et s'entraider entre professionnels de différents secteurs d'activité et pour ensemble gagner en visibilité et dynamiser notre activité professionnelle en défendant des intérêts communs. Ses adhérents sont pour l'instant principalement des commerçants, mais l'association se

veut ouverte à tous les professionnels, artisans et professions libérales de Castelnau d'Estrétefonds. L'objectif étant de pouvoir représenter tous les secteurs d'activités et que chacun y trouve son compte.

Quels sont les projets de l'association et comment souhaitez-vous vous impliquer dans la vie de la ville ?

Nous avons beaucoup d'idées et de projets ! Notre première action a été notre présence avec un stand de restauration à la Fête de la musique, à la demande de la mairie. Cet événement a permis à l'ACAP de se faire connaître. Notre association a également participé au forum des associations et s'est impliquée à la marche d'Octobre Rose, en partenariat avec l'association Au fil des temps, histoires et légendes, notamment avec la création d'une Tombola, d'un stand gourmand et d'une animation durant tout le mois dans chaque commerce.

Nous souhaiterions organiser une rencontre rassemblant tous les professionnels de Castelnau, autour d'un verre de l'amitié, afin d'apprendre à se connaître, échanger nos idées et nos projets et connaître les besoins de

chacun. Nous avons abordé l'idée de mettre en place un loto, de créer un marché nocturne régulier... et bien d'autres idées !

Nous aimerions être présents à toutes les festivités organisées à Castelnau d'Estrétefonds et être en relation étroite avec la Mairie pour établir un partenariat, afin de l'aider à accueillir de nouveaux commerces et de nouveaux professionnels, soumettre nos contraintes et aider à l'amélioration de la visibilité et l'accessibilité des commerces et des locaux professionnels.

Notre page Facebook « ACAP Castelnau D'Estrétefonds - Association des professionnels » est là pour rendre visibles notre actualité, nous présenter et nous faire connaître.

Le conseil d'administration de l'association des commerçants :

- **Président : Christophe Verdier**
- **Vice-Président : James Gray**
- **Secrétaire : Maeva Bertrand**
- **Secrétaire adjointe : Virginie Leteurtre**
- **Trésorier : Guillaume Astoul**
- **Trésorière adjointe : Sylvie Pezet**

► Bienvenue aux nouvelles entreprises sur la commune

La municipalité vous souhaite une bonne installation et un bon développement économique.



Retrouvez toutes les entreprises de la commune sur le site internet de la ville, rubrique vie économique.

Si vous êtes une entreprise nouvellement installée sur Castelnau d'Estrétefonds, envoyez votre carte de visite au format jpeg et un texte de présentation à communication@mairiecastelnau.fr.

► Faim de saveurs ou la cuisine de Mouss !

Najette, Mouss et leur équipe vous accueillent au sein de la boutique Faim de saveurs, située au 37 Grande Rue à Castelnau d'Estrétefonds.

Passionné de cuisine depuis son plus jeune âge, Mustapha Azmani est diplômé d'un CAP, d'un BEP et d'un BP cuisine, diplômes obtenus au CFA de Blagnac après cinq années d'alternance dans des établissements tels que "Les saisons d'autrefois" ou "Le bistro d'Eric". C'est alors qu'il quitte Toulouse pour se forger une expérience en tant que chef de partie

dans plusieurs établissements comme "L'Outa" à La Clusaz, "Le Purple" à Lyon et enfin "Le Fouquet's" à Paris. Quand il décide de revenir sur Toulouse, sa ville natale, Mustapha prend le poste de chef de cuisine dans une institution toulousaine "Chez Jules" où il y restera 4 ans. Fort de ces belles expériences, il vous propose aujourd'hui de vous faire découvrir sa propre cuisine. Vous souhaitez organiser un événement professionnel ou privé ? Confiez-lui l'organisation de votre repas et bénéficiez d'un chef rien que pour vous ! Chez La cuisine de Mouss, un service traiteur sur mesure

s'adapte à toutes vos envies. Il travaille les produits frais et de saison en collaboration avec les producteurs locaux. Un régal !





NAISSANCES

19/05/2022	Roxane, Ophélie RIVES ESPIN	21/09/2022	Elena, Aline, Natalija BLANGERO
26/05/2022	Kenzo, Liam, Prisca BELORGANE	06/10/2022	Noôr, Sasha ABASSI
20/06/2022	Jeanne, Eléa TRUJILLO COCHET	16/10/2022	Nino, Helian MATTESI
03/07/2022	Hayden, Aylan CHARFI	21/10/2022	Charles TOUZET
21/07/2022	Joud BEN HAJ RHOUMA	22/10/2022	Emma, Aïcha VOOSOGHI NOOORSHAHI
20/08/2022	Elio DAS NEVES LORIEUX	22/10/2022	Julia, Aïcha VOOSOGHI NOOORSHAHI
24/08/2022	Léonie MARTIN COUR	22/10/2022	Ilontsoa, Annyelle LANTO
12/09/2022	Alix, Jean-pierre REQUIN	17/11/2022	Joy POTIN
21/09/2022	Lya, Claudine, Aline ROBERT		

MARIAGES

28/05/2022	Marie, Anne, Suzanne PLAAS & Yohann, Jacky BLANCHE
11/06/2022	Yvette, Marcelle, Ernestine BARENGO & Didier, Marius, Auguste JOUANEN
11/06/2022	Amélie, Chistelle Olivia DUMORA & Geoffrey, Jean, Emile VAN HONACKER
01/07/2022	Joanna, Yvonne, Jeannette TONOL & Patrick, Christophe, Stéphane FERRARA
16/07/2022	Sophie, Lucie, Yvette DEMERENS & Nicolas, Richard EHRMANN
30/07/2022	Sokaïna AMERAOUÏ & Cheun, Fabrice TOQUARD
24/09/2022	Nadia, Germaine, Michelle BENEDETTO & Franck, Jean-Louis MACUA
25/09/2022	Gisèle, Blandine, CHAUVET & Serge, Guy SENAC

PACS

21/05/2022	Zoé, Hortence MATHIEU & Jordi, Yvan DIAZ
28/05/2022	Lou LABORDE & Charlene, Romane, Claudie FURIO
18/07/2022	Cassandra, Aline, Anne CHOLET & Thomas, André, Mickaël AVEZAC
27/08/2022	Fanny, Aurélie, Madeleine BORREL & Alexandre, Julien POUPELARD
17/09/2022	Francine, Michelle ALBERT & Sébastien, Laurent LE TOURNEUR
24/09/2022	Laura, Rose-Marie TEDESCO & Kevin, Christophe LORBLANCHER
15/10/2022	Laura, Emilie, July SEGUELA & Bastien PINTO
15/10/2022	Johanna BOHR & Jordan, Loïc, Nicolas RODRIGUES
15/10/2022	Anaïs, Naïma CHARIF & Nicolas KULAGA
22/10/2022	Norine ROUDAIRE & Jean-Noël, Alain, Nathanaël POTIN
24/10/2022	Clémence, Alice, Joséphine MAZIER & Aurélien, Daniel AIGLON
10/12/2022	Marie-Charlotte TEILLARD & Benjamin, Cyrille, Thomas CANET

DÉCÈS

01/04/2022	Alain, Bernard, Léon GERARD
06/05/2022	Jeannine, Bernadette DEFFRAUX
30/05/2022	Michel, François, Adrien DUCHEMIN
07/06/2022	Pierre, Juste GARNIER
10/06/2022	Gérard, Henri, Louis GARNIER
21/06/2022	Jean-François GUIEYSSE
05/07/2022	Guy, Jacques MAURUC
07/07/2022	Georges, Roland, Henri LABIT
16/07/2022	Jeannette BONNEFOUS
19/08/2022	Fadila BELHAOUARI
28/08/2022	Madeleine, Françoise, Monique, Odette BRUGIER
02/09/2022	Jules, Victor HUGUET
12/09/2022	Héloïse, Maria, Claire JOUARY
14/09/2022	Pierre, Yves CHOURRÉ
14/09/2022	Robert, René RUIZ
30/09/2022	Rénée, Suzanne PUECH
02/10/2022	Elisabeth, Anne HORN
03/10/2022	Georgette, Anne, Marie PRADINES
13/10/2022	Jean-christophe, Christian, José, Robert SAVARD
05/11/2022	Joséphine, Lucienne, Guillaumette SAULENG
06/11/2022	Alice, Catherine, Marie LE CORRE
10/11/2022	Christiane, Renée ROBER
23/11/2022	Régis SOLDADIÉ
23/11/2022	Inès, Françoise BAQUÉ
08/12/2022	Marc, Claude GARÇON

À vos agendas 2023 !

🔗 Programme complet sur le site de la mairie : www.castelnau-estretefonds.fr

LES DATES À RETENIR...



20 JANVIER : Voeux à la population - Espace Colucci

28 JANVIER : Concert de Rap avec X-Spère - Espace Colucci

11 MARS : Carnaval

18 MARS au 25 AVRIL : Printemps des Arts - Espace Colucci

8 Mai : Cérémonie

14 MAI : Autour du Jardin

9,10, 11 JUIN : Fête locale

24 JUIN : Fête de la musique

1^{er} JUILLET : Ciné Plein Air



PRINTEMPS DES ARTS

Invité d'honneur : JEAN-LUC BEAUFILS, Artiste mondialement reconnu (peintre)

Considéré comme le dernier représentant de l'Art Moderne français, Jean-Luc Beaufils n'est pas à un paradoxe près. Contrairement à de nombreux artistes qui se consacrent corps et âme à leur art, abandonnant les contingences du quotidien, l'homme, né en 1953, s'est assuré un équilibre de vie sociale et a donné totalement cours à sa passion. Selon lui en effet, « la peinture c'est 95 % de travail, de volonté, de persévérance. Dans les 5 % qui restent il y a de la chance, des rencontres... À part pour un ou deux artistes par siècle, le talent naît de la somme des efforts fournis ». En parallèle d'une vie de chef d'entreprise dans le secteur du bâtiment, ce stakhanoviste de l'art, aujourd'hui peintre exclusivement, a ainsi développé progressivement son style et l'a imposé, accompagné par le galeriste et marchand toulousain Jean-Paul Sourillan. « Cela fait 22 ans que nous travaillons ensemble. Il a l'exclusivité de ma production. C'est grâce à lui que j'ai été exposé dans le monde entier, à New York, Los Angeles mais également partout en France, et que j'ai pu peindre dans la sérénité ».

- Vernissage, le samedi 18 mars 2023, 18h30

Les textes qui sont publiés dans cette rubrique relèvent de la seule responsabilité des groupes politiques signataires.

Ils ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité du Conseil Municipal de Castelnau d'Estrétefonds.

Groupe de la majorité municipale, liste "Construisons notre avenir"

Vivre ensemble...

La période que nous vivons n'est pas toujours facile pour nombre d'entre vous. Les informations que nous entendons semblent devoir laisser la place à toujours plus de pessimisme ambiant. Castelnau connaît, comme beaucoup de communes, une importante augmentation de ses frais de fonctionnement. Les choix faits par notre équipe en matière d'énergie pour les nouveaux équipements permettent pourtant de limiter les coûts des augmentations d'énergie. Avoir eu recours aux granulés de bois pour chauffer l'école Fondada ou faire appel à la géothermie pour le nouveau gymnase se sont révélés des choix judicieux. Le développement de la géothermie va continuer pour les travaux à venir. Certes, la facture d'énergie va augmenter mais dans des proportions moindres.

La commune a aussi lancé également un plan de sobriété énergétique ambitieux afin de limiter l'augmentation des coûts.

La commune a connu, ces dernières semaines des événements importants. Les cérémonies du 11 novembre ont été l'occasion pour de nombreux estrétefontains de se réunir autour du monument aux morts afin de commémorer l'armistice de la grande guerre. Cette cérémonie a été marquée par une grande ferveur portée notamment par les enfants qui ont chanté la Marseillaise et le Chant des partisans. Ce fut de l'avis des très nombreux participants une émouvante manifestation empreinte de solennité et de ferveur républicaine.

Le repas des vétérans a été l'occasion également de permettre à nos aînés de se retrouver après la période Covid. Le marché de Noël a été une grande réussite lui aussi. De nombreux événements ont donc marqué cet automne.

Nous sommes pleinement conscients de la volonté de tous de nous retrouver collectivement. C'est à cette fin que l'équipe majoritaire continuera dans cette volonté d'animer la vie de la cité.

Les projets continuent à émerger. Les travaux de rénovation de la mairie seront bientôt engagés. Ils ont pris quelques retards en raison de la nécessité de retravailler les coûts de ce projet qui donnera aux estrétefontains de nouveaux bâtiments pratiques et fonctionnels. Un nouveau terrain de grands jeux va apparaître à Fondada à côté du futur collège renforçant ainsi les structures sportives de la commune.

La préparation d'un nouveau plan local d'urbanisme va être engagé pour organiser le Castelnau des prochaines années. Nous organiserons une large concertation qui permettra aux estrétefontains de faire connaître leurs points de vue. Le projet « gare » est aussi l'occasion de réfléchir à l'avenir de Castelnau dans le cadre d'un projet structurant. Après une action volontariste, la Maison France services a ouvert ses portes et permet désormais aux estrétefontains d'avoir accès à de nombreux services administratifs supplémentaires. C'est le résultat d'un long travail de la commune.

De nombreux projets vont encore émerger dans les mois et les années qui viennent. Notre équipe y travaille pour améliorer le « vivre ensemble » qui nous est si nécessaire actuellement.

En ce début d'année, notre équipe vous souhaite une très belle et très heureuse année 2023.

S. SIGAL V. DUSSART, N. ABAD NADINE, D. BRUN, V. ROBIN, L. MARTY, M. TORNOS, M. WASTJER, S. BALLAND, S. VERDEAU-BORNE, P. SEGALA, J.-C. FORTIER, R. SMIDTS, L. CONSTANS, G. PILIPCZUK, C. MARROT, O. SAURA, M.-T. LACALMONTIE, J. CASSAGNE, L. ALIS, R. LABRUNE, M. MOINE, O. ARNAUD, V. LE GAC.

Liste "Union pour Castelnau" : Nous vous souhaitons à tous nos meilleurs vœux pour 2023

Notre liste d'opposition se félicite d'avoir été entendue en matière d'éclairage public par l'installation de nouveaux luminaires LED, plus économiques à l'usage et plus performants. Encore des travaux devant la mairie ! Si le côté esthétique n'est pas discutable, il convient de s'interroger sur la bonne tenue dans le temps de ce revêtement qui ne semble pas adapté vu l'importance du trafic routier. Retour des gens du voyage au coeur de Castelnau ! L'installation de portiques aux abords du stade n'a pas résolu le problème, or la commune dispose de terrains qui pourraient être dédiés à cette communauté. Combien de temps faudra-t-il pour prendre la bonne décision ?

Une recrudescence des cambriolages inquiète les habitants. Ne faudrait-il pas renforcer la police municipale et lui donner les moyens nécessaires ? De nombreuses routes, rues, trottoirs... sur la commune sont dans un état pitoyable ! Quand l'amélioration se précisera-t-elle ? Librairie, banque, commerces de proximité, ils fuient tous, mais pourquoi ? Nous avons pourtant des propositions pour y remédier et faire vivre le coeur de notre ville.

En tant que conseillers d'opposition nous continuerons de faire de notre mieux pour préserver les intérêts de notre village et nous vous souhaitons une excellente année 2023. " Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible." Antoine de Saint-Exupéry

Sandrine DIU, Guillaume LÉPÉE, Pascale BINET, élus municipaux

Liste "Du renouveau pour Castelnau" :

Veut-on développer l'affichage sauvage comme le camping au niveau des terrains de football ?

Mais où sont installés les panneaux d'expression libre à Castelnau d'Estrétefonds ?

Cherchez, ils sont bien inexistants !

L'affichage public reste un moyen efficace et peu onéreux de diffuser largement une information.

Or à Castelnau d'Estrétefonds, la ville semble avoir pris un malin plaisir de ne pas installer ces panneaux malgré notre demande de février 2020. Nous proposons une concertation par quartier, afin d'en voir le nombre et l'implantation.

Christophe Alonso Conseiller municipal et toute l'équipe du Renouveau pour Castelnau vous présentent leurs vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année 2023.

«Le bonheur n'est pas toujours dans un ciel éternellement bleu, mais dans les choses les plus simples de la vie.» Confucius

Christophe ALONSO, élu municipal

Liste "Pour que Castelnau gagne" :

Et voilà ! Nous y sommes !!! Des voix se sont élevées depuis très longtemps sur une situation qui trouve aujourd'hui sa concrétisation. La casse organisée par le capital notamment des services publics amène des difficultés insupportables pour plus de 11 millions de nos concitoyens. La santé, l'école, l'énergie, les transports etc... tout passe à la trappe des profits maximum. Nos collectivités qui ont pour mission de répondre aux besoins de leurs administrés sont confrontées à des choix cornéliens : soit augmenter les tarifs comme pour les cantines scolaires et extra scolaires soit augmenter les impôts. Ce n'est pas la charité qui sortira les plus démunis de leur misère mais bien notre capacité collective à nous opposer aux mauvais coups et à mettre en place une société qui met l'humain au centre de ses préoccupations.

Il en va dans cette période de futur grand froid de notre réponse au scandale énergétique.

A ce sujet, et compte-tenu de la place qui nous est impartie dans le journal municipal, je présenterai au prochain conseil une motion sur l'énergie et je vais dans les jours qui viennent ouvrir un compte « face book » au nom de « Pour que Castelnau gagne » afin d'ouvrir le débat avec la population. Tous nos vœux de bonheur pour 2023.

Monique Marconis, élue municipale



Castelnaud
d'Estrétefonds

Heureuse
Année
2023



Bonheur

Santé

Paix

Voeux à la population

Estrétefontain(e)s, nouveaux arrivants, commerçants,
présidents des associations... *Vous êtes invités !*

La Maire Sandrine Sigal présentera ses vœux le

Vendredi 20 janvier 2023

19h - Espace Colucci

Suivi d'un cocktail dinatoire offert par la municipalité.